

Rapport public Parcoursup session 2025

I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 11%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Autres candidats	29	633	501	501	29
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	154	93	80	12

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	390	326	326	21	72,4 %
			Masculin	243	175	175	8	27,6 %
			Total	633	501	501	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	91	56	48	8	66,7 %
			Masculin	63	37	32	4	33,3 %
			Total	154	93	80	12	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	11	2	2	0	0 %
				Sans mention	134	71	71	5	17,2 %
				AB	225	198	198	11	37,9 %
				B	169	163	163	10	34,5 %
				TB	68	63	63	3	10,3 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	611	501	501	29	100 %
			Baccalauréat Technologique	AB	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	4	0	0	0	
				AB	2	0	0	0	
				B	2	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	9	0	0	0	
				Sans mention	6	0	0	0	
				AB	4	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	11	0	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	1	0	0	0	
				Total	1	0	0	0	
			Bacheliers technologiques toutes séries	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	39	17	10	1	8,3 %
				AB	70	44	40	8	66,7 %
				B	36	26	24	2	16,7 %
				TB	6	6	6	1	8,3 %
				Total	154	93	80	12	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	488	405	405	19	65,5 %
			En réorientation	105	77	77	7	24,1 %
			Non scolarisés	21	7	7	2	6,9 %
			Scolarité étrangère	10	6	6	1	3,4 %
			Autres	9	6	6	0	0 %
			Total	633	501	501	29	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	130	89	78	12	100 %
			En réorientation	16	4	2	0	0 %
			Non scolarisés	5	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	1	0	0	0	0 %
			Autres	2	0	0	0	0 %
			Total	154	93	80	12	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	191	182	182	14
			Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	155	132	132	7
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	133	119	119	7
			Autres doublettes	116	61	61	1
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	101	87	76	12

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition	
			Autres doublettes	51	6	4	0	
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>					

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Physique-Chimie Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	32,1 %	36,8 %	36,8 %	48,3 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de la vie et de la Terre Spécialité	26,1 %	26,7 %	26,7 %	24,1 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	22,4 %	24,1 %	24,1 %	24,1 %
		Autres doublettes	19,5 %	12,3 %	12,3 %	3,4 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T de Perpignan - BUT - Génie biologique Parcours agronomie (7892)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	66,4 %	93,5 %	95 %	100 %
		Autres doublettes	33,6 %	6,5 %	5 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus dans les disciplines scientifiques	Bulletins de notes de terminale et de première	Essentiel
	Résultats obtenus dans les disciplines scientifiques	Bulletins de notes de terminale et de première	Essentiel
	Résultats obtenus dans les disciplines scientifiques	Bulletins de terminale et de première	Essentiel
	Expression, communication	Bulletins de 1ère + bac, notes de français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir mobiliser ses connaissances pour la résolution d'un problème	avis des professeurs d'enseignements scientifiques sur le bulletin de notes	Important
Savoir-être	Autonomie, sérieux, assiduité, capacité à s'investir dans les travaux demandés	Appréciations des enseignants sur les relevés de notes et sur la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Attrait pour la formation	Projet professionnel, motivation pour le parcours	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités extra-scolaires	CV	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les candidats issus des filières professionnelles et des filières technologiques non scientifiques ne sont pas classés (STD2A, STHR, STMG et S2TMD)

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Bonus pour les lycéens ayant participé aux cordées de la réussite en partenariat avec un lycée à proximité de notre IUT

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Conformément à ce qui a été publié sur la plateforme Parcoursup, la commission d'examen des vœux a étudié les dossiers des candidats au regard des critères suivants :

- les notes des épreuves anticipées du baccalauréat de français ;
- les notes de mathématiques, de physique chimie, de SVT (ou biologie pour les EAT) des bulletins de première et de terminale ;
- toutes les appréciations figurant sur les bulletins de notes (notamment pour le comportement et l'assiduité) ;
- les éléments indiqués sur la fiche avenir ;
- l'étude du projet de formation (parcours scolaire, motivation...).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

En 2026, le recrutement s'appuiera sur le profil scolaire du candidat étudié à partir du dossier (filière, enseignements de spécialité et résultats) ainsi que son projet professionnel et sa motivation.

Pour les bacs généraux, les candidats ayant suivi 3 enseignements de spécialité scientifique (Maths, SVT, Phy/chimie...) en classe de première et peu importe la combinaison des enseignements conservés en terminale seront privilégiés.

Pour les bacs technologiques, la filière STAV est la plus prisée par les recruteurs. Les candidatures issues de bacs STL et STi2D sont aussi étudiées et classées.

Nous ne recrutons pas de candidats issus de bacs professionnels.

Signature :

David DUVAL,

Directeur de l'établissement I.U.T de Perpignan

